



# CONFERENCE INTERAFRICAINNE DE LA PREVOYANCE SOCIALE

## 19<sup>ème</sup> SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE TUTELLE DE LA PREVOYANCE SOCIALE

Abidjan les 13 et 14 février 2014

-----

### COMMUNIQUE FINAL DU CONSEIL DES MINISTRES

La 19<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil des Ministres de Tutelle de la Prévoyance Sociale des pays membres de la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES), s'est tenue à Abidjan en République de Côte d'Ivoire, à SOFITEL hôtel Ivoire les 13 et 14 février 2014.

Elle a été officiellement ouverte par son Excellence Daniel KABLAN DUNCAN, Premier Ministre, Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget de la République de Côte d'Ivoire et présidée par Monsieur Moussa DOSSO, Ministre d'Etat, Ministre de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle de la République de Côte d'Ivoire, Président en exercice du Conseil des Ministres de la Conférence au titre de l'année 2014.

#### A L'ISSUE DE SES TRAVAUX, LE CONSEIL A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

##### 1. Election du Président du Conseil des Ministres

Conformément à l'article 7 du Traité instituant la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES), le Conseil a désigné à l'unanimité, Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle de la République de Côte d'Ivoire, Président du Conseil des Ministres de Tutelle de la CIPRES au titre de l'exercice 2014.

##### 2. Examen et adoption du compte rendu de la 18<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil des Ministres de Tutelle de la Prévoyance Sociale tenue les 5 et 6 mars 2013 à Brazzaville (République du Congo)

Le Conseil a adopté le compte rendu de sa 18<sup>ème</sup> session ordinaire tenue les 5 et 6 mars 2013 à Brazzaville (République du Congo).

### **3. Examen et adoption du compte rendu de la 19<sup>ème</sup> session extraordinaire du Conseil des Ministres de tutelle de la Prévoyance Sociale tenue le 13 juin 2013 à Genève (Suisse)**

Le Conseil a adopté le compte rendu de sa 19<sup>ème</sup> session extraordinaire tenue le 13 juin 2013 à Genève en Suisse.

### **4. Examen et adoption des projets du plan stratégique 2014 – 2016 et du budget y afférent**

Le Conseil des Ministres a examiné les projets du plan stratégique 2014 – 2016 et du budget y afférent, élaborés par le Secrétariat Permanent, conformément à la décision n°349/CM/CIPRES du 06 mars 2013.

Prenant en compte les propositions d'amélioration formulées par le Comité d'Experts sur ces documents, le Conseil des Ministres a décidé de reporter leur adoption à sa prochaine session ordinaire.

Il a par conséquent demandé au Secrétariat Permanent d'intégrer les différents amendements du Comité d'Experts et d'approfondir la réflexion en vue d'améliorer la qualité du document.

### **5. Examen et adoption des projets du plan d'actions et du budget de l'exercice 2014**

Le Conseil des Ministres a examiné les projets du plan d'actions et du budget de la Conférence au titre de l'exercice 2014.

Prenant en compte les ajustements opérés par le Comité d'Experts, le Conseil a adopté le plan d'actions et le budget de la Conférence de l'exercice 2014.

Ce budget est arrêté en recettes et en dépenses à la somme de neuf cent trente deux millions six cents trente mille (932 630 000) FCFA.

### **6. Examen et adoption du rapport annuel 2012**

Le Conseil a adopté le rapport annuel 2012 du Secrétaire Permanent.

Toutefois, après échanges sur la non production par certains organismes des données statistiques et financières nécessaires à l'élaboration du rapport annuel de la CIPRES, le Conseil a demandé au Secrétaire Permanent de poursuivre l'étude sur l'identification des causes à l'origine de la non production desdites données par les organismes en vue de proposer des solutions adaptées.

